



**FORÊT D'EXCEPTION®, UNE DÉMARCHE INSCRITE
DANS UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE, PERMETTANT
DE METTRE EN VALEUR ET DE PRÉSERVER
LES RICHESSES DU MASSIF FORESTIER.**



À travers la démarche de labellisation de la forêt domaniale de Compiègne, l'ONF propose aux acteurs locaux du territoire de partager sa politique Forêt d'Exception®, dont l'objectif est de valoriser des forêts domaniales remarquables sur les plans patrimonial, culturel et touristique.

La restauration de l'avenue des Beaux Monts est un bel exemple d'action accomplie dans le but de préserver le patrimoine paysager, historique et environnemental de la forêt de Compiègne.



Agence régionale Picardie
15, avenue de la Division Leclerc
60200 Compiègne
ag.picardie@onf.fr
Décembre 2015
Photos : ONF
Réalisation, Impression ONF Fontainebleau

L'ONF est certifié ISO 9001 et ISO 14001 pour ses activités de gestion durable des forêts



www.onf.fr

LE GRAND PARC DU PALAIS DE COMPIÈGNE

UN SITE PATRIMONIAL

LA RESTAURATION DU CARREFOUR AMÉLIE

La restauration du Grand Parc s'inscrit dans le projet de labellisation de la forêt domaniale de Compiègne en tant que Forêt d'Exception®, mené par l'Office national des forêts et ses partenaires.



Office National des Forêts

RESTAURER L'AVENUE DES BEAUX MONTS : le chantier du carrefour Amélie

Historiquement, c'est à partir de 1810 et sous l'impulsion de Napoléon I^{er} que le Grand Parc est formé sur la plaine séparant initialement le Palais de la forêt. La percée de l'avenue des Beaux Monts crée une vaste perspective depuis le Palais, longue de plus de 4 kilomètres.

Le Grand Parc, aujourd'hui site classé de près de 200 hectares situé en forêt domaniale de Compiègne, a perdu de sa qualité paysagère, avec l'évolution des lisières et des usages au cours du temps. Le chantier du carrefour Amélie est la première phase de restauration de l'avenue des Beaux Monts.

Les lisières du carrefour Amélie ont été reconstituées grâce à la plantation d'alignements de tilleuls, après un déboisement préalable pour redonner au carrefour ses dimensions d'origine, et permettre un apport de lumière suffisant à la reprise des plants. Ce chantier, mené par l'ONF, a bénéficié du soutien financier du Conseil départemental de l'Oise (à hauteur de 13 %).

PLAN DE SITUATION



LES TRAVAUX DE RESTAURATION

Les travaux ont été réalisés majoritairement par les équipes de l'Office national des forêts, entre septembre 2015 et janvier 2016.



1. Coupe, broyage, désouchage



3. Plantation, mise en place des protections



2. Création des fosses de plantation



4. Création du nouveau cheminement

Trois classes de l'école primaire Saint-Lazare (Compiègne) ont bénéficié d'une visite pédagogique du chantier de plantation, le 27 novembre 2015.



La pelouse de l'avenue des Beaux Monts est située en zone Natura 2000 : elle comporte des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.